



Arret du versement de la pension alimentaire

Par **Marine Dumas_old**, le 11/09/2007 à 11:04

bonjour,
je voudrais savoir comment faire arreter le versement de la pension alimentaire que me verse mon pere.
Il a actuellement des problemens financiers. je souhaite renoncer a cette pension.
quelles sont les demarches a faire.
merci.

Par **ly31**, le 12/09/2007 à 13:47

Bonjour,

C'est Monsieur le Juges des Affaires Familiales qui a prit la décision de faire effectuer par votre père le versement d'une pension alimentaire de X euros par mois

Cependant, je pense que si vous souhaitez renoncer au versement de cette pension alimentaire, que vous devez envoyer un courrier en "A.R." au JAF qui a statué sur le jugement de divorce de vos parents, en lui expliquant les raisons du refus de la pension alimentaire versée par votre père

Je vous souhaite bon courage

ly31